



- DOSSIER D'INVITATION -

**CHALLENGE FRANCE
(20 et 24 pouces)
2^{ème} manche**

ZONE NORD EST

Saison 2014

**MESSIGNY ET VANTOUX
(COMITE de BOURGOGNE)**

10-11 mai 2014

MESSIGNY ET VANTOUX - CÔTE-D'OR

FÉDÉRATION
FRANÇAISE
DE CYCLISME

Conseil
Général
www.cotedor.fr

BMX

CHALLENGE FRANCE Nord-Est

2ème manche

10 et 11 mai 2014

Piste de Messigny
et Vantoux

ENTREE GRATUITE

VILLAGE EXPOSANTS - BUVETTE - RESTAURATION

Photos : BEBIFLEX - Conception graphique : BOYAN KISEBEL - www.comunfrance.fr et atbb.fr



LE BIEN PUBLIC



ACCUEIL / CONFIRMATION D'INSCRIPTION

Un point d'accueil sera à votre disposition à l'entrée du terrain.

Il permettra :

- de recevoir les coureurs ou leurs responsables afin de leur procurer toutes les informations nécessaires quant au déroulement des épreuves, des essais, aux installations de camping, etc.
- la confirmation des inscriptions, la remise des pastilles d'essais, l'attribution des badges pour les officiels.

Les enveloppes ne seront remises aux **pilotes que sur présentation de leur licence de l'année 2014 (droits d'engagements réglés)**.

Horaires d'ouverture :

- Vendredi : 16h – 22h
- Samedi : 7h-10h / 18h30-20h30
- Dimanche : 7h- 10h

En dehors de ces horaires toute information sera à demander au point accueil.

PLAQUES

Chaque BMX devra être équipé, en plus de la plaque frontale, d'une plaque d'identification latérale réglementaire qui sera fixée sur le cadre. Cette plaque servira pour le contrôle des arrivées à l'aide de la photo-finish.

Tout coureur dont le vélo sera équipé d'une plaque non conforme se verra refuser le départ et cela dès les essais.

Les numéros collés sur le cadre sont interdits (voir réglementation BMX sur la numérotation des plaques latérales).

ENGAGEMENTS

Les inscriptions doivent être adressées par club, à votre correspondant régional, suivant le fichier informatique joint et accompagnées du règlement, libellé à l'ordre du **BMX VTT Club de MESSIGNY et VANTOUX ou BCMV ,**

avant le mercredi 30 avril 2014.

Le désengagement doit être signalé au correspondant régional.

Aucun remboursement ne sera accepté.

MONTANT DES INSCRIPTIONS

- **21** Euros par pilote et par course

LES CATÉGORIES

8ans et moins Fille /8ans et moins Garçon
Pupille Fille /Pupille
Benjamin Fille /Benjamin
Minime Fille/ Minime
Cadet Fille/ Cadet
Femmes 17 ans et plus
Junior
Homme : 19/24 ans
Homme : 25/29 ans
Homme : 30 ans et plus
Minime Cruiser
Cadet Cruiser
Femme 17 ans et + Cruiser
Homme 17/24 ans Cruiser
Homme 25/29 ans Cruiser
Homme 30/39 ans Cruiser
Homme 40 ans et + Cruiser

Les Filles minimales et cadettes peuvent rouler en cruiser avec les garçons dans les catégories d'âge correspondantes.

RÉCOMPENSES

Les coupes et prix seront remis aux trois premiers pilotes de chaque catégorie sur le podium lors de la cérémonie protocolaire en présence des personnalités F.F.C.

Un système de tickets prévu par l'organisateur à l'arrivée des finales permettra de donner les récompenses aux autres pilotes (4^{ème} à 8^{ème}) hors cérémonie protocolaire.

Récompenses uniquement aux 3 premiers pour les catégories Cruiser



PROGRAMME PREVISIONNEL *

* Sous réserve de modifications. Les horaires peuvent être adaptés en fonction du nombre d'engagés dans chaque catégorie.

Définition des blocs

BLOC 1	Cruiser Minime Cruiser Cadet Cruiser Femmes 17 ans et + Cruiser Homme 17-24 Cruiser Homme 25-29 Cruiser Homme 30-39 Cruiser Homme 40 et +
BLOC 2	8 ans et moins Garçons et filles Pupille Garçons et filles
BLOC 3	Benjamin Garçons et filles Minime Garçons et filles Cadet Garçons et filles
BLOC 4	Juniors Femme : 17 ans et plus Homme : 19 - 24 Homme : 25 - 29 Homme : 30 et plus

Vendredi

Accueil des pilotes. Piste fermée

Samedi

Samedi matin (à partir de 13h)	Samedi après-midi
Essais BLOC 1	Cérémonie d'ouverture
Essais BLOC 2	Début des compétitions BLOCS 1 et 2
	Remise des récompenses des BLOCS 1 et 2

Dimanche

Dimanche matin (à partir de 8h)	Dimanche après-midi
Essais BLOC 3	Suite des compétitions BLOCS 3 et 4
Essais BLOC 4	Finales BLOCS 3 et 4
Début des compétitions BLOCS 3 et 4	Remise prix BLOCS 3 et 4

INFORMATIONS PRATIQUES

ACCES :

Un fléchage sera mis en place à proximité de MESSIGNY ET VANTOUX. Suivre ensuite les panneaux « piste de BMX ».

STATIONNEMENT :

Des parkings pour les voitures seront à votre disposition à proximité du terrain. Les camping-cars seront interdits sur les parkings réservés aux voitures. Merci de bien vouloir respecter les consignes qui vous seront données par les responsables.

AIRE POUR CAMPING CARS

Un terrain situé à côté de la piste pourra recevoir les campings cars et éventuellement des tentes et caravanes. Mais, il ne comportera que des WC, un point d'eau et une benne à ordures. Pas d'électricité ni de douches. Nous vous demandons de respecter la propreté des lieux.

Une participation aux frais est fixée à 15€ pour le week end.

Pour la réservation, veuillez compléter le document joint et l'envoyer avec votre règlement à l'adresse suivante :

BMX VTT CLUB de MESSIGNY ET VANTOUX
Chez Monsieur BONHOMME
11 grande rue
21490 CLENAY

Contact et pré réservation : jmbonhomme01@orange.fr

Le formulaire « .pdf » peut être transmis par mail pour toutes pré réservations en attendant la réception du paiement dont la date limite est fixée au 3 mai 2014

RESTAURATION

Un service de restauration et une buvette seront tenus par les bénévoles du club qui feront le maximum pour vous satisfaire.

SECURITE :

La surveillance sera assurée par des bénévoles.

Le club ne pourra pas être reconnu responsable des vols ou dégradations qui peuvent être commis sur le parking, la piste ou le camping.

DIVERS :

Pour ne pas gêner la visibilité, toute installation de tente ou barnum au bord de la piste sera interdite.

HEBERGEMENT

Liste des Hôtels

CAMPANILE

Dijon nord toison d'or tel : 03 80 74 41 00 fax : 03 80 70 13 44 GPS Lat.47, 3557. Long.5, 033411

-Parc technologique de la toison d'or. Allée Alfred Nobel . 21100 Dijon - 6 mn de la piste

Dijon sud Marsannay tel : 03 80 52 62 01 fax : 03 80 51 36 80 GPS Lat.47, 2798. Long.5, 01825

-215 allée Olivier de la Marche Zone d'activité ACTI-SUD 21160 Marsannay la Cote - 20 mn de la piste

Dijon centre Gare tel : 03 80 43 40 01 fax : 03 80 43 10 02 GPS Lat.47, 3233. Long.5, 033411

-15/17/Avenue Foch 21000Dijon - 15mn de la piste

Dijon est St Appolinaire tel : 03 80 72 45 38 fax : 03 80 71 36 33 GPS Lat.47, 331. Long.5, 077531

-1 Rue de la Fleuriée, Route de Gray 21850 Saint APPOLLINAIRE - 10 mn de la piste

KYRIAD

DIJON Gare tel : 03 80 53 10 10 fax : 03 80 53 10 38

-7.9 Rue ALBERT REMY 2100 Dijon -15 mn de la piste

DIJON Chenove tel : 03 80 51 70 70 fax : 03 80 51 25 31

-16, rue JEAN MOULIN 21300 Chenove - 18 mn de la piste

DIJON Centre tel : 03 80435378 fax : 03 80 42 84 17

-22, Avenue Marechal Foch 21000 Dijon - 18 mn de la piste

DIJON Quetigny tel : 03 80 31 69 12 fax : 03 80 67 15 11

-14, Avenue de bourgogne 21800 Quetigny - 15 mn de la piste

PREMIERE CLASSE

Dijon nord toison d'or tel : 03 80 70 12 88 fax : 03 80 70 13 36

-6 Rue des Ardennes 21000 Dijon - 8 mn de la piste

CLOS DES COMBOTTES tel : 03 80 35 56 56 fax : 03 80 35 51 01

Route de Dijon 21380 EPAGNY

Hôtel Restaurant et Gîte 17 places <http://actualites-domaine-des-combottes.blogspot.com/>

« Le rêve et le calme de la campagne »